

Rapport moral et financier 2020



ÉDITORIAL

Chère Madame, Cher Monsieur,

Éloignées des oscillations nerveuses du quotidien, nos cathédrales, notre collégiale sont l'œuvre du temps... celui de l'histoire des hommes.

Notre Fondation intègre cette dimension. Elle soigne la pierre depuis treize ans... A un horizon proche, l'édifice aura retrouvé étanchéité, stabilité et éclat.

Demeure le chantier majeur du "grand miroir", celui de nos magnifiques verrières du chœur. La réflexion préalable à leur protection et restauration suppose une étude de diagnostic et de programmation. Elle est engagée.

Les acteurs de ces projets, présents et futurs, savent que le temps pour entreprendre est long, très long... et semé d'embûches.

Aussi tiennent-ils à préserver l'ADN de la Fondation en adaptant et en rajeunissant sa gouvernance par l'assimilation de nouveaux talents dédiés à leurs projets. C'est aujourd'hui chose faite.

Cela implique aussi la recherche d'un lieu de résidence et de rencontre pour les activités et la vie de la Fondation. Ce projet est lancé.

La constance de votre générosité s'inscrit, de la même manière que l'engagement humain des fondateurs et des administrateurs, dans ce nécessaire temps long de nos cathédrales.

Lui seul permettra d'atteindre les ambitieux objectifs que nous nous sommes fixés pour la Collégiale saint Thiébaud et partant pour notre ville de Thann.

Votre dévoué,

Le Président
Edouard HEINRICH



FONDATION
**COLLÉGIALE
DE THANN**

Ce rapport passe en revue les événements principaux et la vie de la Fondation au cours de 2020, les comptes de 2020 et les orientations pour 2021 et 2022.

» 1 - Les ressources de la Fondation

Dons et legs confondus, elles atteignent un montant de **249 425 €**. Une progression sensible, par rapport à 2019, due à l'attribution de deux legs.

» 2 - Subventions accordées à la Ville de Thann

Nous avons doté la Ville, propriétaire de l'édifice et maître d'ouvrage, d'une contribution de **70 000 €** au titre des travaux en cours.

Le total cumulé de nos apports s'élève à **997 000 € + 3 420 €** soit : **1 000 420 €**.

» 3 - Les travaux en 2020 : Le système de sécurité incendie

En dépit de la pandémie, les travaux engagés au printemps 2020 sont achevés. La protection incendie est désormais opérationnelle.

La concertation conduite avec Monsieur le Préfet a abouti à un abonde-ment de l'État à hauteur de **50 %** du montant global de **280 000 € HT**

» 4 - Préparation du chantier 2021 :

Les deux premières tranches du plan pluriannuel achevées, nous abordons la troisième :

La restauration du clocher

Les études et le programme d'opération finalisés ont permis de lancer les appels d'offre pour une ouverture de chantier sur la partie haute du clocher au printemps 2021 – Coût prévisionnel **1 320 000 € TTC**

- Restauration du niveau supérieur et inférieur de la Tour octogonale
- Restauration de la tourelle d'escalier adossée à la tour
- Restauration des arcs-boutants et des pinacles d'angles

» 5 - Elargissement du comité exécutif (cf. présentation complète en page 4)

- MM. Christophe BROSSAY (Directeur d'établissement industriel) et Laurent TOUVET (Préfet de Moselle, ancien préfet du Haut-Rhin) sont nommés administrateurs.
- Madame Véronique CERNO (Directrice de communication) et Monsieur Richard DUPLAT (Architecte en Chef des Monuments Historiques - ACMH) sont invités au Comex en qualité de conseillers du président.

> Remise du chèque



Février 2021 : Remise de la dotation 2020 à la ville de Thann

> Système de sécurité incendie



> Restauration du clocher



Restauration supérieure du clocher en trois tranches

> Des médias actifs et sollicités...



>>> 6 - Une gouvernance pérenne

Une convention régit nos rapports avec la Fondation de France. À la lumière de l'expérience conduite depuis 12 ans, il nous est paru utile de l'adapter à nos besoins.

Notre gouvernance sous forme de Comité Exécutif (Comex) s'apparente au mode de fonctionnement d'un conseil d'administration.

Le Comex est composé de 3 collèges :

- Collège des fondateurs, nommés à vie
- Collège des personnalités qualifiées
- Collège des donateurs

L'objectif est double : pérenniser et rajeunir. La modification essentielle concerne le collège des fondateurs.

Les quatre fondateurs, désignent quatre administrateurs, issus du Comex, qui leur succéderont en cas de décès, de démission ou d'empêchement définitif.

Ils seront les fondateurs de deuxième génération, nommés à vie, qui désigneront à leur prise de fonction leur successeur.

Une manière de pérenniser l'ADN de la Fondation.

Ainsi les fondateurs MM. Edouard HEINRICH, André LITZLER, Alain VIDAL et Eugène SCHNEBELEN ont désigné leurs successeurs respectifs, MM. Christophe BROSSAY, André BRUCKERT, Jean-Pierre CHOLAY et Christian ANDREANI.

>>> 7 - Les comptes de la Fondation

L'annexe jointe mentionne le Compte d'emploi détaillé 2020 et les principaux chiffres de la Fondation.

>>> 8 - Une nouvelle adresse

La Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann a désormais une adresse au 12 Place Joffre - 68800 Thann

L'engagement des hommes : de la générosité jaillit la renaissance

» Un collège des Fondateurs



Edouard Heinrich
Président Fondateur
Courtier (R)



Eugène Schnebelen
Chef d'entreprise (R)



André Litzler
Directeur d'usine (R)



Alain Vidal
Directeur au CNRS (R)

» Un collège des Donateurs



Christian Andreani
Chef d'entreprise



André Bruckert
Chef d'entreprise (R)



Pascal Eckert
Directeur exécutif



Michel Sillon
Chef d'entreprise (R)

» Un collège des Personnalités qualifiées



Antoine Zagari
Chef d'entreprise



Daniel Hertfelder
Notaire



Jean Pierre Cholay
Dirigeant d'entreprise (R)



Christophe Brossay
Directeur d'établissement
industriel



Laurent Touvet
Préfet

» Des conseillers du Président



Richard Duplat
Architecte en Chef des
Monuments Historiques



Véronique Cerno
Directrice de
communication



FONDATION
**COLLÉGIALE
DE THANN**

Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann
Placée sous l'égide de la Fondation de France
12 Place Joffre - 68800 Thann
www.fondation-collégiale-thann.fr